

[Visualiser le message en version html](#)

L'ACTU



Chèque France Num : Aide de 500 € pour soutenir les TPE dans leurs dépenses de numérisation

Vous êtes une TPE, un indépendant exerçant une activité économique ou une association de moins de 11 salariés exerçant une activité économique ?

Pour bénéficier de cette aide, les entreprises éligibles doivent justifier d'avoir engagé des dépenses de numérisation à hauteur de 450 euros minimum entre le 28 janvier 2021 et le 30 juin 2021.

La justification de cet engagement devra être appuyée par une ou plusieurs factures.

Les demandes doivent être saisies en ligne avant le 31 juillet 2021.

Pour déposer un dossier, [cliquez ici](#).



ZOOM SUR ... L'alternance, une filière d'excellence

Mixant un enseignement théorique et une expérience professionnelle en entreprise, l'alternance permet d'obtenir un diplôme, un titre ou une qualification, du CAP au Bac+5. Ce type de formation est organisé autour de deux contrats, apprentissage et professionnalisation.

« Selon le ministère du Travail, 7 apprentis sur 10 accèdent à l'emploi six mois après la fin de leur contrat. Un taux d'insertion élevé qui varie selon le niveau de diplôme (de 55% pour un CAP à 75% pour un BTS).

L'alternance est un vivier de pré-recrutement pour les entreprises qui peinent parfois à recruter des jeunes diplômés opérationnels. Les entreprises assimilent le temps passé dans leurs locaux à une longue période d'essai. Près de la moitié des apprentis intègrent leur entreprise d'accueil »

Alternance et handicap dans le secteur privé

Un contrat en alternance sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, [CAP Emploi](#) vous aide :

- à identifier les compétences requises auprès des candidats quel que soit leur âge
- à choisir un contrat : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage
- à choisir une formation adaptée à vos besoins: CQP, diplôme de l'Education Nationale et d'enseignement supérieur, titre professionnel
- à trouver un centre de formation proche de votre entreprise.

Vos contacts du territoire de Grand Châtellerault :

- Claire CHOLET 05 49 44 64 66 ou ccholet@capemploi86.fr
- Anne HELIS 05 49 44 14 42 ou ahelis@capemploi86.fr

[Plus de renseignements concernant les aides et modalités de contrats en alternance.](#)

RETOUR SUR ... Le Forum Virtuel de l'Emploi PLLACE

A l'occasion de l'inauguration de la plateforme d'attractivité de la Vienne PLLACE (www.pllace.fr), le 1er salon virtuel de l'emploi en 3D a eu lieu le 30 juin 2021.

Grand Châtellerault, en tant que partenaire de la plateforme et de cet évènement dédié au territoire de la Vienne, a participé à cette journée.

Un rapide bilan de ce forum :

- 52 stands présents,
- 556 candidats inscrits au préalable (dont 249 CV déposés),
- 612 visiteurs sur le forum en version 3D,
- 821 visiteurs sur le forum en version 2D,
- 1135 chats et 268 visions réalisés.



(((Le Saviez-vous ?

A partir du 30 août, un nouveau trajet quotidien sera proposé aux usagers de la ligne TER Tours-Châtellerault-Poitiers !



Le matin : dans le sens Tours-Poitiers avec arrêts à Port-de-Pile à 7h58, Dangé-Saint-Romain à 8h04 et Châtellerault à 8h13,

L'après-midi : dans le sens Poitiers-Tours avec arrêts à Châtellerault à 15h23, Dangé-Saint-Romain à 15h31 et Port-de-Piles à 15h37.

(((SAVE THE DATE

Entreprises de Nouvelle-Aquitaine, boostez votre relance par la transition écologique !

Réservez votre date du **mardi 26 octobre 2021** pour une journée dédiée à la relance des entreprises par la transition écologique, un an après le lancement de France Relance à Bordeaux cité mondiale ou en ligne.

Plus d'informations à venir.



(((Le Salon des Métiers d'Art et des Saveurs d'Exception

Vous souhaitez exposer au Salon des Métiers d'art et des Saveurs d'Exception qui se tiendra à la salle de l'Angelarde les 27 et 28 novembre ?
Nouveauté : cette année consiste à associer quelques stands de saveurs d'exception (places limitées) !

Comment ? Compléter le dossier de candidature [à télécharger ici](#).

Le dossier complet est à retourner avant le 3 septembre à l'adresse suivante :
Service Economie et entreprises
78 boulevard Blossac
86100 Châtellerault

Pour plus de renseignements, contactez le 05 49 20 30 60.



Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
Service économie et entreprises - 05 49 20 30 60
economie@grand-chatellerault.fr

ECONOMIE.GRAND-CHATELLERAULT.FR

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)